

CYCL'@NET

OCTOBRE 2023 // **N° 77**

PRINCIPALES DÉCISIONS ET INFORMATIONS DE LA RÉUNION DES 20 ET 21 OCTOBRE 2023 DU COMITÉ DIRECTEUR

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand
CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr

www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991
Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964

Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

1 STATUTS FÉDÉRAUX ET CHARTE DES ORGANISATIONS

Lors de la dernière réunion du Comité directeur, la proposition des nouveaux statuts fédéraux, selon les modifications demandées par le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, a été validée. Ce texte intègre les nouvelles dispositions de la loi sur le sport du 2 mars 2022 et du Code de déontologie : rénovation de la gouvernance des fédérations en imposant une parité intégrale dans les instances dirigeantes, renforcement des obligations légales de transparence, limitation du nombre de mandats pour les présidents de Fédération à trois.

Le *Règlement intérieur*, qui découle de la modification de nos statuts et de la loi du 2 mars 2022, la *Charte des organisations* et la *Charte d'éthique et de déontologie* ont également été revus. L'ensemble de ces textes sera soumis à l'approbation du vote des clubs lors des assemblées générales extraordinaire et ordinaire des 9 et 10 décembre 2023. Le *Règlement médical* a également fait l'objet de modifications.

La *Charte des organisations* et le *Règlement des organisations* ont été mis à jour avec notamment le rajout du Gravel. Tous ces textes figureront sous la Gestion documentaire de l'Intranet fédéral ainsi que les annexes.

2 BUDGET PRÉVISIONNEL

Le comité directeur a adopté le projet de budget prévisionnel qui sera présenté à l'Assemblée générale 2023 pour la période 2024/2025.

3 INTÉGRATION DU BIKE POLO AU SEIN DES ÉCOLES FRANÇAISES DE VÉLO

Lors de la réunion du Comité directeur de septembre, il a été décidé de valider l'intégration du Bike Polo au sein des Écoles françaises de vélo, comme activité complémentaire à la formation du cyclotourisme au même titre que l'orientation, et le Rallye raid. Ce vote a été complété par les dispositions suivantes :

- pas d'acceptation d'affiliation de club, ayant comme seule activité le Bike Polo dans ses statuts,
- pas de participations à des compétitions officielles dans ce domaine, seules des rencontres inter-écoles pourraient avoir lieu.

Le Bike Polo sera intégré dans la réglementation jeunes.

4 AG DE TROYES LES 9 ET 10 DÉCEMBRE 2023

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2023.

Afin de faciliter vos démarches et celles de l'organisateur, nous vous conseillons de privilégier l'inscription en ligne. Si vous souhaitez vous inscrire par courrier, le bulletin d'inscription est disponible dans votre Espace licencié (Gestion documentaire/Assemblée générale/Troyes 2023), à télécharger, imprimer et à envoyer rempli auprès de l'organisateur (adresse indiquée dans le bulletin papier).

L'exposition photos dans le cadre du centenaire, comportant une trentaine de clichés de 1923 à nos jours, sera présentée pour la première fois lors de l'Assemblée générale de Troyes. Les structures qui en feront la demande pourront l'avoir à disposition sur réservation.

Ateliers ou tables rondes en fonction de la participation ou non de personnalités invitées extérieures à la Fédération :

1 - La France s'est fixé comme objectif d'être la première destination touristique mondiale de vélo en 2024, comment impliquer nos structures et nos activités fédérales dans cet objectif.

> Ce premier atelier sera co-animé par Christian Proponet et François Manent, en présence de Jean-Claude Marie, vice-président de la FFRandonnée et de Pierre Hémon, président de l'AF3V.

2 - La sécurité des cyclistes pose question au moment où les incidents volontaires se multiplient vis-à-vis des cyclistes toutes pratiques confondues. Quelles actions envisager ? Quelles actions mener pour assurer la sécurité de nos organisations ?

> Cet atelier sera animé par Denis Vitel en présence du député Guillaume Gouffier-Valente et Teodoro Bartuccio, président de « Mon vélo est une vie ».

5 CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Le Comité directeur fédéral a validé la campagne de communication pour 2024. Elle comprend plusieurs axes : notamment la présence de la Fédération sur les grands événements (Vertes Tout-Terrain, Cyclomontagnardes, salons grand public) et sur des organisations importantes portées par des collectivités (Roc d'Azur), ainsi que le

déploiement d'un réseau de « licenciés volontaires » sur des organisations locales. Ce réseau serait constitué au niveau national avec le soutien des clubs, des CoDep et des CoReg. Leur mission serait d'animer les stands de promotion des activités des clubs sur des événements locaux dans chaque département.

La Fédération continuera à faire progresser veloenfrance.fr, avec un meilleur référencement, une meilleure ergonomie et de nouveaux services à venir, en lien avec la licence, notamment « Membre individuel ».

Le budget de la campagne 2024 a été validé avec un plafond de 111 000 € pour les événements, 45 000 € de participation au salon Destinations nature et un plafond de 145 000 € pour la campagne média (reconduction de la campagne 2023 sur le cinéma, radios et digital).

6 SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le salon des Maires et des Collectivités locales aura lieu du 21 au 23 novembre, porte de Versailles. Nombreux clubs de la Fédération comptent parmi leurs licenciés des élus locaux. Lors de cet événement, la Fédération et son service Communication souhaitent les inviter à se joindre à nous et à échanger sur notre stand et ainsi créer un comité d'élus cyclotouristes, pour promouvoir le cyclotourisme, plaider en faveur de l'investissement dans des infrastructures cyclables de qualité.

7 LICENCES EN ANNÉE SCOLAIRE OU ANNÉE CIVILE

Suite à plusieurs demandes émanant notamment d'éducateurs et de clubs ayant des Écoles françaises de vélo, le débat sur l'opportunité de proposer désormais la licence non plus en année civile mais de septembre à septembre est ouvert. Un groupe de travail va être constitué et travailler sur ce sujet qui impacte les licences, les affiliations, les assurances, les finances et le fonctionnement général de la Fédération. Ce groupe dont la composition exacte sera connue à l'issue de la réunion de janvier aura pour mission d'analyser l'ensemble des changements que cela implique.

8 TOUR CYCLOTOURISTE

Jacky Brosseau ayant décidé de mettre fin à ses fonctions d'organisateur du Tour cyclotouriste à partir de 2024, le Comité directeur a validé la candidature de Jean-Pierre Vaur de l'Aveyron, pour le remplacer. La nouvelle équipe de bénévoles se compose désormais comme suit : Gérard Courville, Éric Moranne, Gérard Duru, Chantal Bousquet, Daniel Laily, Colette Orrieu, Marc Compagnon, André Bignard, Jacques et Dominique Pelisson.

9 CENTRE NATURE « QUATRE 4 VENTS »

Dans le cadre de l'entretien et de la rénovation de certaines parties du Centre nature « Quatre vents » et l'amélioration du fonctionnement comme de la mise aux normes du chauffage central (actuellement au fuel) il a été décidé d'une enveloppe globale maximale de 277 000 € HT pour 2024. D'autres évolutions étaient prévues dans le cadre d'un projet de rénovation plus ambitieux mais après plus de deux ans d'études la région Rhône-Alpes a décidé de ne pas donner une suite favorable à notre demande de subvention.

10 VOYAGE VERS « PÂQUES-EN-PROVENCE »

Dans le cadre du centenaire, le règlement du voyage vers Pâques-en-Provence a été modifié et simplifié. Il sera possible, au choix, d'arriver ou de partir en randonnée le dimanche de Pâques avec un kilométrage réduit

11 SEMAINE FÉDÉRALE DE PONT-À-MOUSSON (54)

En attendant que la Cosfic de Pont-à-Mousson (54) puisse percevoir le reliquat de subvention de la région Grand Est d'un montant de 45 000 €, la Fédération accorde un prêt de 40 000 € pour faire face aux dernières opérations financières en cours. Les organisateurs tablent sur un résultat équilibré de la manifestation qui a accueilli 5 700 participants.





CYCL@NET - N° 77

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME